

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00081 Numéro SIREN : 809 612 617 Nom ou dénomination : 7 ECCA
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 3664

7 ECCA

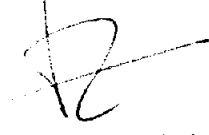
Société par actions simplifiée
au capital de 466 000 euros

Siège social : 7 rue de la Croix de Limbre, 86440 MIGNE-AUXANCES
809 612 617 RCS POITIERS

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président


E ALLOT

n° de
dépôt
36421
n° de
facture
n° de
gestion
150381
n° de
chron

21 JUL. 2023



Designation de l'entreprise SASU 7 ECCA					Néant ☐				
Adresse de l'entreprise 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE					86440 MIGNE AUXANCES				
Numéro SIRET * 8 0 9 6 1 2 6 1 7 0 0 0 1 3									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2					Durée de l'exercice précédent * 1 2				

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF								
	Immobilités incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	21 900	016	4 380	17 520	26 606	
	Immobilités corporelles *	018	78 900	030	39 904	38 996	54 776	
	Immobilités financières * (1)	040	1 931 870	042		1 931 870	903 600	
	Total I (5)	044	2 032 670	048	44 284	1 988 386	984 982	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	245 320	070		245 320	219 049
		Autres * (3)	072	1 236 862	074		1 236 862	276 864
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	111 768	086		111 768	559 673	
	Charges constatées d'avance *	092	270	094		270	258	
		Total II	096	1 594 220	098		1 594 220	1 054 844
		Total général (I-II)	110	3 626 889	112	44 284	3 582 605	2 039 826
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		466 000	466 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserves légales	126		46 600	36 354			
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		1 059 852	690 717			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		607 873	379 381			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		2 180 325	1 572 452		
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 196 213	365 222			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 260	5 572			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:)	169	103 624	172	198 803	96 581		
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		1 402 280	467 374		
	Total général (I + II + III)	180		3 582 605	2 039 826			
RETOURS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 181 830		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 028 293		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 221 150	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	5 023		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 19

Désignation de l'entreprise		SAS 7 8000		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				2023		2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue	215		214			
	Services *	217		218	397 951	264 441	
	Production stockée *			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	9 468	9 468	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	407 419	273 909	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :			242	14 397	9 715	
	Impôts, taxes et versements assimilés	243		244	5 701	4 784	
	Rémunérations du personnel *			250	105 468	105 468	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	56 384	54 632	
	Dotations aux amortissements *			254	21 160	16 074	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	259		262			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	203 109	190 723
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	204 310	83 186	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers			280	476 704	330 000	
	Produits exceptionnels			290	5 028		
	Charges financières			294	10 445	2 108	
	Charges exceptionnelles			300	3 729		
	Impôts sur les bénéfices *			306	63 994	31 697	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I-III+IV) - Charges (II-V-VI-VII)				310	607 873	379 381	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	607 873	314	
RÉGULARISATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.net)			324	67 271		
	Divers * dont intérêts excédentaires des opérations d'associés	347		330	36 730		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail			349			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A B C D E F G)						438 900
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	272 974	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
Déficits antérieurs reportables : *						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	272 974	372	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1 1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	21 900		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 000		
Matériel de transport	78 900		
TOTAL	78 900		
Autres titres immobilisés	903 600		1 028 293
TOTAL	903 600		1 028 293
TOTAL GENERAL	1 009 400		1 028 293

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				21 900	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 000		
Matériel de transport				78 900	
TOTAL				78 900	
Autres titres immobilisés			23	1 931 870	
TOTAL			23	1 931 870	
TOTAL GENERAL			5 023	2 032 670	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	46 600			46 600

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2-20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	222 280
Autres créances	14 704
Total	236 984

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 046
Autres dettes	1 496
Total	7 542

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	270
Total	270

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 931 870	
Créances clients et comptes rattachés		245 320	
Autres créances		1 221 150	
Autres dettes		85 000	

Client ACR POITOU : 23040.00 €

Client ACTR POITOU : 222280.00 €

Total 245320.00 €

C/C ACR POITOU : 302000.00 €

C/C REGIE SOLAIR INVEST : 20000.00 €

C/C SCI DU PECHEUR : 899150.00 €

Total 1221150.00 €

C/C SCI REPUBLIQUE 2 : 85000.00 €

Participations :

SCI REPUBLIQUE : 1600.00 €

SAS ACR POITOU : 408000.00 €

SCI MALAGA : 1000.00 €

REGIE SOLAIRE INVEST : 55000.00 €

SCI REPUBLIQUE 2 : 437976.56 €

SAS QFP : 1028243.00 €

SCI DU PECHEUR : 50.00 €

Total 1 931 869.56 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU 7 ECCA
86410 MIGNE AUXANCES

3000 - 75

[illegible]

7 ECCA

Société par actions simplifiée
au capital de 466 000 euros

Siège social : 7 rue de la Croix de Limbre, 86440 MIGNE-AUXANCES
809 612 617 RCS POITIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 607 873,43 euros de la manière suivante :

au compte « AUTRES RESERVES »

607 873,43 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme :
Le Président





Expertise comptable - Conseil - Audit

7ECCA

SAS au capital de 446 000 euros
Siège social : 7 Rue de la Croix de Limbre
86440 Migne-Auxances

R.C.S. Poitiers : 809 612 617

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

**DES EXPERTS
À VOTRE SERVICE**
fiteco.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Pays de la Loire, Orléans, Paris Ile-de-France, Rouen-Normandie, Limoges
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
Siège Social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - 53810 CHANGÉ
Adresse postale : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL cedex 9 – e-mail : cacpl@fiteco.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 791 900 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

7ECCA

SAS au capital de 446 000 euros
Siège social : 7 Rue de la Croix de Limbre
86440 Migne-Auxances

R.C.S. Poitiers : 809 612 617

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022**

7ECCA

SAS au capital de 446 000 euros
Siège social : 7 Rue de la Croix de Limbre
86440 Migne-Auxances

R.C.S. Poitiers : 809 612 617

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2022

À l'Associé unique de la Société 7ECCA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7ECCA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vendôme, le 14/06/2023

Pour SAS FITECO,



Ahmed ROUIS-BOUABDALLAH
Commissaire aux comptes

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement	21 900	4 380	17 520
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			4 706
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	78 900	39 904	38 996
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	1 931 870		1 931 870
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Total II	2 032 670	44 284	1 988 386
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	245 320		245 320
	Autres créances	1 236 862		1 236 862
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	111 768		111 768
	Charges constatées d'avance (3)	270		270
	Total III	1 594 220		1 594 220
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 626 889	44 284	3 582 605

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 466 000)	466 000	466 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	46 600	36 354
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 059 852	690 717
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	607 873	379 381
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	2 180 325	1 572 452
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 193 037	365 222
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	106 805	851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 210	5 572
	Dettes fiscales et sociales	93 683	73 830
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	
	Autres dettes	1 496	21 900
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 402 280	467 374
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 582 605	2 039 826
	(1) Dont à moins d'un an	220 450	155 499

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	397 951		397 951	264 441		133 510	50.49
Chiffre d'affaires NET	397 951		397 951	264 441		133 510	50.49
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 468			9 468	
Autres produits				9 468		9 468	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			407 419	273 909		133 510	48.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 397	9 715		4 682	48.19
Impôts, taxes et versements assimilés			5 701	4 784		916	19.15
Salaires et traitements			105 468	105 468			
Charges sociales			56 384	54 682		1 701	3.11
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 160	16 074		5 086	31.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			203 109	190 723		12 386	6.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			204 310	83 186		121 124	145.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	462 000	330 000	132 000	40.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 704		14 704	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	476 704	330 000	146 704	44.46
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 445	2 108	8 337	395.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 445	2 108	8 337	395.54
2. Résultat financier (V-VI)	466 259	327 892	138 367	42.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	670 569	411 078	259 491	63.12
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4		4	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 023		5 023	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	5 028		5 028	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 729		3 729	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 729		3 729	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 298		1 298	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	63 994	31 697	32 297	101.89
Total des produits (I+III+V+VII)	889 151	603 909	285 242	47.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	281 277	224 528	56 749	25.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	607 873	379 381	228 493	60.23

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SASU 7 ECCA

7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE

86440 MIGNE AUXANCES

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

S.A. MONDIAL AUDIT "DYNAUDIT"

17 RUE MAXIMILIEN MICHELIN

4 RUE DU BUAT

77160 PROVINS

01.64.00.33.11

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	21 900		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 000		
Matériel de transport		78 900		
	TOTAL	78 900		
Autres titres immobilisés		903 600		1 028 293
	TOTAL	903 600		1 028 293
TOTAL GENERAL		1 009 400		1 028 293

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			21 900	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		5 000		
Matériel de transport				78 900	
	TOTAL			78 900	
Autres titres immobilisés			23	1 931 870	
	TOTAL		23	1 931 870	
TOTAL GENERAL			5 023	2 032 670	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	46 600			46 600

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	222 280
Autres créances	14 704
Total	236 984

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 046
Autres dettes	1 496
Total	7 542

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	270
Total	270

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 931 870	
Créances clients et comptes rattachés		245 320	
Autres créances		1 221 150	
Autres dettes		85 000	

Client ACR POITOU : 23040.00 €

Client ACTR POITOU : 222280.00 €

Total 245320.00 €

C/C ACR POITOU : 302000.00 €

C/C REGIE SOLAIR INVEST : 20000.00 €

C/C SCI DU PECHEUR : 899150.00 €

Total 1221150.00 €

C/C SCI REPUBLIQUE 2 : 85000.00 €

Participations :

SCI REPUBLIQUE : 1600.00 €

SAS ACR POITOU : 408000.00 €

SCI MALAGA : 1000.00 €

REGIE SOLAIRE INVEST : 55000.00 €

SCI REPUBLIQUE 2 : 437976.56 €

SAS QFP : 1028243.00 €

SCI DU PECHEUR : 50.00 €

Total 1 931 869.56 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -